
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 24 février 2022 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Pauline Bosc, Sophie Bouffard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Lise Brin, Paul Brochu, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Tamunotelema Gbobo, Florette Giasson, Ndeye Rokhaya Gueye, Michelle Kambire. Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Bertrand Pauget, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Marie-Claude Simpson, Beydi Traoré, Rita Umeh Okoyeocha, Christian Violy

Absences : Cora-Andrée Martin, Christian Perron, Geneviève Roy-Wsiaki, Faiçal Zellama

Personne-ressource : Debra Radi

Observateurs : Daniel Beaulieu, Thérèse Musafiri

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0222-1 PROPOSITION : Jules Rocque / Alexandre Brassard

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 24 février 2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2022

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souligne deux modifications mineures à son rapport (section C2); celles-ci n'affectent pas le contenu du rapport.

SÉNAT-0222-2 PROPOSITION : Pauline Bosc / Hélène Archambault

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat en date du 27 janvier 2022 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2022

À sa rencontre du 13 janvier 2022, le Bureau de direction du Sénat a recommandé une proposition portant sur les nominations au Bureau des gouverneurs en mettant en évidence les points suivants :

- Attendu que la composition du Bureau des gouverneurs inclut deux (2) membres du Sénat élus par lui;
- Attendu que mis à part le fait que ces deux sénateurs sont des membres du corps professoral, les Statuts et règlements du Sénat sont silencieux quant à toute précision

additionnelle à propos des profils de ces membres du corps professoral élus par le Sénat au Bureau des gouverneurs;

- Attendu que l'USB compte deux (2) volets éducatifs crédités : des programmes collégiaux et des programmes universitaires.

SÉNAT-0222-3 Peter Dorrington / Christian Violy

Que le Sénat modifie ses Statuts et règlements afin de préciser qu'un des deux (2) sénateurs élus par le Sénat pour siéger au Bureau des gouverneurs soit un membre du corps professoral collégial et que l'autre soit un membre du corps professoral universitaire.

ADOPTÉE

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente brièvement son rapport écrit et souligne les points suivants :

- Gestion de la pandémie : L'Université maintiendra essentiellement le statut quo quant à l'offre de cours après la semaine de lecture de la session d'hiver, à l'exception de deux cours en travail social et un cours en éducation.
- Octroi provincial récurrent pour maintenir la capacité actuelle au Baccalauréat en éducation : La rectrice remercie les membres du personnel de la FEEP et de l'administration qui ont contribué au développement de cette demande de financement.
- Confirmation de financement fédéral ponctuel pour la rénovation du laboratoire de chimie, des pièces attenantes et des équipement (1 935 000 \$) et pour les espaces d'enseignement du pavillon d'éducation (286 631\$). Remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la préparation des demandes de financement.

Une discussion s'ensuit.

C2. Rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

Gestion de la pandémie : Le vice-recteur remercie les membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel de la résilience dont ils font preuve face aux défis que la pandémie continue d'imposer à la communauté universitaire. Il remercie également les membres de l'équipe de direction qui assurent ensemble, en arrière-scène, la gestion de la pandémie à l'USB.

Nouveau financement à l'appui du Baccalauréat en éducation : Le vice-recteur rappelle que l'Université vient d'obtenir auprès du Gouvernement provincial une importante augmentation dans le financement de base servant à appuyer le Baccalauréat en éducation. Ce nouveau financement récurrent de 350 000 \$ permettra de rendre permanent les trois postes de professionnel-enseignant à terme que l'Université a créés progressivement depuis 2017 afin d'être en mesure former les grandes cohortes qu'elle accueille au Baccalauréat en éducation ces cinq dernières années. Le nouveau financement permettra à l'USB de continuer à accueillir des cohortes de 60 à 70 étudiants en éducation.

La rectrice se joint au VREF pour remercier l'équipe entière de l'Université ainsi que la population étudiante qui ont contribué à la gestion de la pandémie sur le campus.

Section D : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

- D1. Adoption de l'horaire en commun des cours d'intersession (FAFS, ETP, ESIES)
- D2. Adoption de l'horaire des cours d'intersession (FEEP)

SÉNAT-0222-4 Peter Dorrington / Alexandre Brassard

Que l'adoption de l'horaire en commun des cours d'intersession (FAFS, ETP, ESIES) ainsi que l'horaire des cours d'intersession (FEEP) passent au vote lors d'une réunion extraordinaire au cours des prochaines semaines.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Le doyen fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Remerciements au professeur de chimie, François Gauvin, dont on vient d'annoncer le départ à la retraite à la fin de l'année universitaire.
- Rénovation du laboratoire de chimie : 1) les travaux devraient commencer cet été et l'horaire de l'an prochain a été planifié en conséquence et 2) remerciements à Jean-Michel Martin, Robert Simard, Richard Fréchette, et les professeurs de chimie, et spécialement François Gauvin qui a beaucoup contribué au design.
- Annonce de postes à pourvoir suivant l'annonce de financement en sciences infirmières, l'une en mathématiques et statistiques, l'autre en biologie, et d'un poste en chimie en raison du départ à la retraite.
- Coupe éthique : La Coupe éthique des écoles secondaires du Manitoba s'est tenue sur le campus le 23 février. Nous avons pu accueillir 7 écoles et une centaine d'élèves. Cet événement a impliqué plusieurs partenaires communautaires et de nombreux collègues de l'USB. Phi-Vân Nguyen, Annabel Levesque ont servi de juge. Debra Radi a joué le rôle de modératrice. Le Comité organisateur incluait Nathalie Roche, Debra Radi, et Antoine Cantin-Breault, cheville ouvrière de ce projet. La Coupe a été remportée par l'École Pointe-des-Chênes de la DSFM.

- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le doyen fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Remerciements à l'égard du personnel de la FÉÉP pour l'implication et la compétence dont tous ont fait preuve depuis le début de l'année universitaire.
- Trois cours vont revenir sur le campus après la semaine de lecture : deux cours de l'école du travail social (SWRK 2053 Travail social auprès des communautés, SWRK 4213 Perspectives féministes) et un cours de la faculté d'éducation (EDUA 5431, introduction à la dramathérapie).
- Suite à l'annonce du financement de la province, le processus menant au recrutement de trois professionnels-enseignants se poursuit. Un comité de consultation a été mis en place sous l'égide du vice-recteur à l'administration et aux finances en vue de la rénovation des salles de la faculté d'éducation suite au financement annoncé. Il comprend outre le vice-recteur à l'administration et aux

finances, Claudine Lupien, Marie-Élaine Desmarais, Laura Sims et Youssef Bezzahou ainsi que le doyen de la FÉÉP.

- F3. École technique et professionnelle
La directrice présente un rapport verbal et indique notamment que l'ETP ira de l'avant avec une proposition de programme d'auxiliaires d'enseignement, programme pour lequel une demande de financement a été soumise au gouvernement fédéral. Elle mentionne également qu'après l'obtention d'un financement pluriannuelle pour le programme d'Éducation de la jeune enfance – Milieu de travail, l'ETP a obtenu l'autorisation de convertir deux postes à terme en postes réguliers menant à la permanence dans les programmes d'Éducation de la jeune enfance.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.
- F5. Division de l'éducation permanente
Aucun rapport.
- F6. Direction des services aux étudiants
Aucun rapport.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction
Aucun rapport.
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes
Le procès-verbal de la rencontre du 7 janvier 2022 est partagé à titre d'information.
- G3. Comité de la bibliothèque
Rapport reçu à titre d'information.
- G4. Comité d'appel
Aucun rapport.
- G5. Comité de mérite
Aucun rapport.
- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Aucun rapport.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport de la rencontre du 22 février 2022.
Le procès-verbal de la rencontre sera sur le partage et au site web suite à son approbation à la prochaine rencontre du Bureau des gouverneurs. Mélanie Desnoyers indique que la rencontre a eu lieu en personne, ce qui a été très apprécié.

Section I : HUIS CLOS

Aucun item.

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

l1. Le rapport en date du 2 février 2022 est reçu à titre d'information.

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 21 avril 2022** à 11 h 30 par visioconférence.

Une réunion extraordinaire sera convoquée dans les prochaines semaines pour adopter l'horaire en commun des cours d'intersession (FAFS, ETP, ESIES) ainsi que l'horaire des cours d'intersession (FEEP).

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Danielle de Moissac propose la levée de la séance à 12 h 19.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi